Nice dédie des emplois publics aux enfants de Harkis

09/10/2017 à 19h28

L'opposition socialiste a fait remarquer à Christian Estrosi, actuel maire de Nice, que cette mesure arrivait "peut-être un peu tard".

Nice vient en aide aux Harkis et souhaite lutter contre « la persistance de [leurs] difficultés d'insertion » plus de 50 ans après la guerre d'Algérie. Lundi 9 octobre, la ville est devenue la première grande ville de France à prévoir un contingent d'emplois réservés aux enfants de Harkis. Une délibération a été adoptée à l'unanimité par le conseil de la métropole, y compris l'opposition socialiste qui a cependant fait remarquer à Christian Estrosi, maire de Nice depuis 2008, que cela arrivait « peut-être un peu tard ». La métropole Nice Côte d'Azur regroupe 49 communes dans un département, les Alpes-Maritimes, où la communauté harkie représente environ 20 000 personnes.

Un contingent d'emplois de catégories B et C, dont le nombre sera défini chaque année par un comité en fonction des besoins et des profils de demandeurs, sera réservé aux enfants de Harkis, sans concours ni condition d'âge pourvu qu'ils s'inscrivent sur une liste. « Le manque de reconnaissance et la persistance de difficultés d'insertion rencontrées par la première génération et leurs descendants sont encore perçus comme des discriminations à l'encontre de la communauté des Harkis », a justifié la métropole Nice Côte d'Azur. « J'espère juste que ce n'est pas une mesurette de plus », a réagi Ali Amrane, président du collectif des associations de Harkis des Alpes-Maritimes et lui-même élu à Grasse comme adjoint au maire, en ajoutant : « Pourquoi ne pas commencer par

titulariser les enfants de Harkis déjà en contrats précaires ? » (…)

Le Point

Merci à **valdorf**